



Grenoble, le 21 novembre 2013 – 9h16

## COMMUNIQUE DE PRESSE N°7

### Episode neigeux Prolongation de l'arrêté d'interdiction de circulation des poids lourds

L'interdiction de circulation des poids lourds, effective sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier du département depuis 4h du matin, est prolongée pour une durée indéterminée à l'exception de l'A7. Un nouveau point de circulation sera fait à 13h.

Deux raisons exigent cette décision : l'impératif de garantir la sécurité des véhicules particuliers qui circulent malgré le conseil de limiter les déplacements, ainsi que la prévention des situations difficiles.

Les prévisions météo restent défavorables de manière prolongée (sont attendus 10 cm supplémentaires et localement 15 à 20 cm le long des préalpes).

Pour rappel, les conditions de circulation sont délicates voire difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire, notamment les routes départementales.

#### **Conseils de prudence :**

- Evitez tout déplacement et soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer;
- En cas de coupure d'électricité, n'utilisez pas de groupe électrogène à l'intérieur des lieux confinés tels que les maisons, hangars, garages et sous sols.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation ([www.bison-fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr));
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)).

#### **Contact presse :**

Préfecture de l'Isère : [communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)